

COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblée Générale des Actionnaires

L'Assemblée Générale des Actionnaires de Chargeurs, qui s'est tenue le 8 février, a approuvé les résolutions qui lui ont été soumises et en particulier la résolution visant à réduire la valeur nominale de l'action, préalable indispensable au projet d'émission d'obligations convertibles en actions d'un montant minimum de 22 millions d'euros, prévue par le Protocole d'accord relatif à la restructuration de la dette bancaire du Groupe signé le 7 janvier 2010 avec ses banques partenaires.

L'Assemblée a ensuite approuvé la résolution autorisant le Conseil d'administration à procéder à cette émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, qui permettra d'augmenter à terme les fonds propres de Chargeurs.

Par ailleurs, le Président, Eduardo Malone, a commenté la marche des affaires :

L'évolution du chiffre d'affaires au cours de l'année 2009 témoigne d'une lente et progressive amélioration des ventes du Groupe. Alors que le chiffre d'affaires avait baissé de 32,5% au cours du premier semestre par rapport à la même période de 2008, le chiffre d'affaires de l'année s'établit à 456 millions d'euros soit un retrait de 24 % par rapport à 2008 et 2,5 % de plus que le chiffre d'affaires annuel annoncé en novembre dernier.

Par ailleurs, depuis septembre 2009, sur la base des informations financières mensuelles du Groupe, les trois métiers sont de retour à la profitabilité opérationnelle.

Compte tenu de la réduction de frais fixes de 17 millions d'euros, sur base annuelle, générée par les restructurations qui se sont achevées en août 2009, l'amélioration de la profitabilité opérationnelle devrait se poursuivre en 2010.

Information au public

Une description détaillée des activités et de la situation financière du Groupe figure dans le document de référence enregistré par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») le 30 décembre 2009 sous le numéro R.09-095. Le document de référence est disponible auprès de Chargeurs (29-31 rue Washington, 75008 Paris) ainsi que sur les sites Internet de Chargeurs (www.chargeurs.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org). Chargeurs attire l'attention du public sur les facteurs de risque figurant au paragraphe 1.2 du document de référence.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre d'achat ou de vente, ni une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières émises par Chargeurs dans une quelconque juridiction.

Le 8 février 2010 - post bourse

Direction de la Communication - Téléphone +33 (0)1 53 70 74 25 - www.chargeurs.fr